



HAL
open science

De la frontière à l'espace-frontière : quelques propositions d'analyse sociologique

Philippe Hamman

► **To cite this version:**

Philippe Hamman. De la frontière à l'espace-frontière : quelques propositions d'analyse sociologique. Revue des Sciences sociales, 2012, 48, pp.56-65. hal-04620780

HAL Id: hal-04620780

<https://hal.science/hal-04620780>

Submitted on 21 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

De la frontière à l'espace-frontière : quelques propositions d'analyse sociologique

Philippe Hamman

Citer ce document / Cite this document :

Hamman Philippe. De la frontière à l'espace-frontière : quelques propositions d'analyse sociologique. In: Revue des sciences sociales, N°48, 2012. Frontières. pp. 56-65;

doi : <https://doi.org/10.3406/revss.2012.1532>;

https://www.persee.fr/doc/revss_1623-6572_2012_num_48_1_1532;

Fichier pdf généré le 30/04/2024

Abstract

From the border to the border area : some proposals for a sociological analysis.

This contribution returns both to the notion of border and how it is understood in research in human and social sciences through a threefold examination. It starts by examining the polysemy of borders, based on empirical elements with regard to the border regions of eastern France and adjacent areas in neighbouring countries, more broadly set in correlation with contributions from literature. This epistemological approach is continued in the second part of the article which explains how the border as a subject of research is moving towards the border area over a long-term scale, from classical geopolitics to recent analyses of crossborder co-operation, which may be pragmatic or more critical, not forgetting functionalist approaches to borders. This analysis sets the stakes of acknowledging the substantiality of borders in order to understand the processes and the stakeholders. A third section specifically examines the conceptualisation of the border area, within a dialectic of spatial and social aspects with all due regard to a twofold internal (inter-world) and external (original environment) dynamic. The result is the full sweep of how we consider borders in social sciences as a framework, an object and an analyser, especially in relation with the changes in the scale of public action in Europe.

Résumé

Cette contribution revient sur la notion de frontière en même temps que sur son appréhension dans la recherche en sciences humaines et sociales, à travers un triple mouvement. Elle part d'un questionnement de la polysémie des frontières, fondé sur des éléments empiriques à partir des régions frontalières de la France de l'Est et des espaces contigus des pays voisins, mis en corrélation, de façon plus large, avec les apports de la littérature. Cette entrée épistémologique se prolonge dans le second volet de l'article, qui explicite le passage de la frontière à l'espace-frontière comme objet de recherche, sur le temps long, depuis la géopolitique «classique» jusqu'aux récentes analyses des coopérations transfrontalières – pragmatiques ou plus critiques – en passant par les approches fonctionnalistes des frontières. Ce retour positionne l'enjeu de la reconnaissance de la consistance des frontières pour en saisir les processus et les acteurs. Une troisième partie interroge précisément la conceptualisation de l'espace-frontière, dans une dialectique du spatial et du social attentive à une double dynamique interne (les intermondes) et externe (vis-à-vis des univers d'origine). Il en ressort toute la portée du regard sur les frontières en sciences sociales, à la fois comme cadre, comme objet et comme analyseur, en particulier en relation avec les transformations des échelles de l'action publique en Europe.

Zusammenfassung

Von der Grenze zum Grenzraum : Vorschläge für soziologische Analysen.

Dieser Beitrag kommt auf die Idee der Grenze und gleichzeitig – über eine dreifache Bewegung – auf deren Verständnis in der human- und sozialwissenschaftlichen Forschung zurück. Sie geht von der Frage nach der Mehrdeutigkeit der Grenzen aus, sich gründend auf empirische Tatsachen aus den Grenzregionen Ostfrankreichs und der angrenzenden Räume in den Nachbarländern, die mit dem Beitrag der Literatur in eine breiter gefasste Korrelation zueinander gesetzt werden. Dieser epistemologische Zugang wird im zweiten Teil des Artikels weitergeführt, welcher die Passage der Grenze zum Grenzraum als Forschungsobjekt erläutert : von der „klassischen“ Geopolitik bis zu den jüngsten – pragmatischen oder auch kritischeren – Analysen der grenzüberschreitenden Kooperation über ein funktionalistisches Verständnis der Grenzen. Diese Rückkehr anerkennt die Problematik des Bestands von Grenzen, um deren Prozesse und Akteure nachzuvollziehen. Ein dritter Teil erforscht genau die Konzeptualisierung des Grenzraums in einer Dialektik zwischen Raum- und Sozialkomponente, die besonders die doppelte Dynamik zwischen innen (die Zwischenwelten) und außen (gegenüber den Ursprungswelten) beachtet. Daraus ergibt sich der Blick auf das Thema Grenze in den Sozialwissenschaften, sowohl als Rahmen, als Objekt und als Analysator, insbesondere in Beziehung zu den Wandlungen des staatlichen Aktionsradius innerhalb von Europa.



PHILIPPE HAMMAN

Professeur de sociologie
Université de Strasbourg
Centre de recherche et d'étude en sciences
sociales (CRESSEA 1334)
<phamman@unistra.fr>

De la frontière à l'espace-frontière

Quelques propositions d'analyse sociologique

« Pourquoi étudier les frontières aujourd'hui ? », (nous) demandent James Anderson, Liam O'Dowd et Thomas M. Wilson dans un éditorial de 2002. Ils relèvent le paradoxe selon lequel lorsque les frontières – et en particulier les frontières d'État – apparaissent relativement fixées et stables, elles sont négligées dans les travaux de sciences sociales, tandis qu'à présent, où elles sont affectées – ce qui ne veut pas dire affaiblies – par les processus de globalisation économique et d'intégration européenne, elles (re)deviennent un sujet d'intérêt. Ne parle-t-on pas dans les études anglo-saxonnes de *border studies* voire, plus précisément encore, de *cross-border studies*? Les auteurs relient ce gain d'attractivité à la différenciation croissante entre ce que désigne la frontière et ses effets de filtre¹, en pointant un certain nombre de disjonctions, notamment entre une circulation plus libre des capitaux et des biens et une régulation plus forte des migrations de personnes. On peut en citer d'autres : entre l'économique et le politique ou encore le culturel, entre l'État et d'autres niveaux d'organisation sociale *supra-*

ou *infra*-nationale. Sans oublier le fait que le façonnage de nouveaux espaces amène de nouvelles segmentations (Bach & Leresche 1995), ajoutant à la polysémie des frontières.

Cette contribution revient sur la notion de frontière en même temps que sur son appréhension dans la recherche en sciences humaines et sociales, à travers un triple mouvement. Elle part d'un questionnement de la polysémie des frontières, fondé sur des éléments empiriques à partir des régions frontalières de la France de l'Est et des espaces contigus des pays voisins, mis en corrélation, de façon plus large, avec les apports de la littérature. Cette entrée épistémologique se prolonge dans le second volet de l'article, qui explicite le passage de la frontière à l'espace-frontière comme objet de recherche, sur le temps long, depuis la géopolitique « classique » jusqu'aux récentes analyses des coopérations transfrontalières – pragmatiques ou plus critiques –, en passant par les approches fonctionnalistes des frontières. Ce retour positionne l'enjeu de la reconnaissance de la consistance des frontières pour en saisir les processus et les

acteurs. Une troisième partie interroge précisément la conceptualisation de l'espace-frontière, dans une dialectique du spatial et du social attentive à une double dynamique interne (les intermondes) et externe (vis-à-vis des univers d'origine). Il en ressort toute la portée du regard sur les frontières en sciences sociales, à la fois comme cadre, comme objet et comme analyseur, en particulier en relation avec les transformations des échelles de l'action publique en Europe.

La polysémie des frontières

Classiquement, la frontière est tenue pour synonyme de fermeture et de périphéries. Elle porte l'image d'une emprise (territoriale, sociale, politique, etc.), qui délimite et sépare, équivaut au changement et à la rupture (de pays, de langue, de système de droit, etc.), posant la distinction entre le dedans et le dehors, l'ici et l'ailleurs (Anderson 1997). Pourtant, c'est d'une dialectique qu'il convient plutôt de partir, organisée autour

d'une pluralité de significations. Car la frontière a aussi été synonyme de l'ouverture, d'un nouveau champ des possibles, celui de l'« au-delà » précisément, qui a attiré au fil des siècles les marchands et les contrebandiers, par exemple, ou plus récemment les touristes. Malgré les filtrages aux frontières, les flux de personnes, de marchandises, de capitaux, d'information sont particulièrement intenses, sinon ordinaires, aujourd'hui, incluant des pratiques et des acteurs aux jeux d'alliances complexes. C'est là un paradoxe intrinsèque des frontières comme dispositifs de marquage (Cultures et conflits 2009a).

Ceci invite à ne pas s'en tenir aux seules frontières nationales, et à réfléchir plus largement aux processus de fragmentation territoriale, notamment les frontières de et dans la ville, et, par là, de façon générale, aux espaces-frontières, entendus comme là où est amené à se tisser du lien social entre différents univers, acteurs, groupes, échelles, secteurs, avec du conflit mais aussi des modes de mises en rapport et de coopération (Hamman 2009a). La frontière prend sens au croisement de trois enjeux : la protection (issue de la protection historique du territoire face à l'ennemi), le contrôle – et son corollaire qu'est le passage (la frontière est toujours traversée par des échanges, où elle joue un rôle de filtre) – et la différenciation, entre des modèles et des systèmes de normes, d'organisation sociale ou encore des dispositifs techniques – que d'aucuns peuvent subir, mais avec lesquels ils peuvent aussi jouer. Au-delà des frontières fortement médiatisées correspondant à des situations de conflits ouverts (Israël et Palestine, Irlande du Nord...), la dimension du marquage et des usages des asymétries mais aussi des liens engendrés vaut pour une diversité de territoires frontaliers (Cultures et conflits 2009a et b).

Des effets-frontières sont liés à ces différentiels, ceux-ci pouvant à la fois grever et favoriser les échanges, en tous cas faire émerger des enjeux en partie au moins spécifiques. Les dynamiques territoriales de l'intégration européenne le montrent. Dans l'espace du Rhin supérieur, entre France,

Allemagne et Suisse, les aires urbaines transfrontalières se définissent, à un premier niveau, comme la matérialisation d'une certaine continuité morphologique et fonctionnelle par-delà la discontinuité territoriale, ce qui pose la question de l'épaisseur du social. En d'autres termes, « cette association de la frontière qui barre, ferme, mais qui dans le même temps (ou un autre temps) exprime un différentiel et filtre les hommes, les marchandises, les idées, avec la ville qui concentre pouvoir, population, pressions de toute nature, produit-elle dans l'espace des formes spécifiques, des modes d'organisation et de fonctionnement particuliers? » (Reitel *et al.* 2002, p. 7). Les espaces urbains frontaliers, assemblage de cœurs et de bords tout à la fois, sont pris dans un « devenir-ville » (Deleuze & Guattari 1980, p. 285-380), à savoir « quelque chose qui a affaire avec la ville, qui traverse et emporte les frontières et qui n'en affecte pas moins les frontières que les villes. Ce devenir-ville prend la frontière et la fait devenir quelque chose de proche, de voisin de la ville, conduisant à ce constat qu'il y a entre villes et frontières européennes quelque chose de commun, une proximité, un voisinage, au point qu'on ne peut plus discerner si l'on a vraiment affaire à de la ville ou à de la frontière » (Arbaret-Schulz 2002, p. 215).

Plus largement, les régions frontalières constituent des lieux privilégiés pour s'intéresser aux allégeances territoriales et aux processus de recomposition des espaces de pertinence de l'action publique. Sur ce plan, les mobilités de travail transfrontalières permettent d'appréhender ce qui fait l'Europe à travers ceux qui pratiquent le principe de libre-circulation communautaire (Hamman 2006, 2008). On voit ici comment des individus et des groupes « étrangers » suivant un critère national, et échappant bien souvent aux catégories communes des administrations d'État, sont amenés à construire un espace commun, et comment s'opèrent des modes de dé/re-territorialisation. On se situe dans l'ordre des usages de la référence européenne et des ressources qu'elle peut procurer ou non (Jacquot & Woll 2004). En outre, le migrant, l'immigré,

le sans papier ou le sans droit remplissent une « fonction-miroir » : alors qu'on croit parler d'eux, c'est en fait de la manière dont la société à laquelle nous appartenons les prend en compte ou non qu'il en va (Marié *et al.* 1977). Travailler aux limites, sur les frontières, permet de mettre l'accent sur les rapports entre les différents acteurs en présence.

La prise en charge collective des relations de travail transfrontalières met en rapport de nombreuses organisations, instances publiques, syndicats et associations de frontaliers. Des couples de tensions caractérisent l'espace-frontière de ces relations socio-professionnelles fortement spatialisées. Le questionnement fait écho à la dialectique du proche et du lointain telle que Georg Simmel (1999) l'a introduite dans sa *Soziologie* en 1908, quant à la compréhension du rapport à autrui et à l'ambivalence de la figure de l'étranger, qu'incarne ce migrant pendulaire qu'est le travailleur frontalier. Celui-ci se définit par sa résidence et son activité dans deux espaces nationaux différents, contigus et délimités, entre lesquels il « navette » (Hamman 2006). À la manière de l'étranger chez Simmel, le frontalier est attaché à un groupe (local, professionnel, etc.), et pas simplement « de passage », comme un touriste, mais n'en fait pas partie originellement (il est venu du pays voisin exercer un emploi) ni totalement (sa posture d'entre-deux le fait relever, moyennant une certaine coordination européenne, tantôt d'un État tantôt de l'autre) et à tout moment (il ne réside pas dans le pays d'activité, et opère des allers-retours entre deux lieux, l'entreprise et le domicile, situés dans deux territoires nationaux proches mais distincts, ce qui le fait personifier des relations d'échange avec l'extérieur, au-delà de la distance matérielle parcourue).

À titre d'exemple, on dénombre à l'heure actuelle plus de 100 000 frontaliers résidant en Lorraine et travaillant dans le sud de la Belgique, au Luxembourg (quelques 70 000!) et en Sarre et Palatinat. Malgré un tassement récent lié à la crise économique en Allemagne, ils sont quasiment 60 000 en Alsace, dont 30 000 en direction de

la Suisse du nord ouest, 25 000 vers le pays de Bade et 3 000 vers le Palatinat du sud. Dans certains cantons alsaciens proches de la frontière (Soultz, Ferrette...), l'emploi frontalier représente environ 50% des actifs, et l'importante usine DaimlerChrysler située à proximité directe de la pointe nord de l'Alsace compte plus d'un Français sur six parmi ses personnels (taux que l'on retrouve dans la chimie, l'industrie pharmaceutique et la mécanique bâloises)².

Dans ce contexte régionalement structurant, le rapport des inégalités à leur légitimation sociale ressort aussi des paradoxes fréquemment soulevés par l'emploi transfrontalier: les travailleurs frontaliers sont-ils d'abord des victimes, plus fragiles que d'autres du fait des écarts de législations nationales? Des privilégiés, migrant en quête du meilleur salaire ou d'une fiscalité avantageuse? Des lobbyistes accomplis, ayant réussi par exemple à ne pas être assujettis en France à la Contribution sociale généralisée (CSG) sur leurs revenus salariaux? Ou encore, ainsi qu'ils aiment à se définir, des « pionniers de l'Europe » au quotidien face aux réglementations tracassières de Bruxelles? Au-delà des pétitions sur l'« authenticité » des expressions de ces « acteurs faibles » (Payet, Giuliani & Laforgue 2008) – en nombre limité nationalement, éclatés le long des différentes frontières, longtemps peu représentés par les syndicats... –, il est question d'individus et de groupes pour lesquels se repère une illégitimité potentielle – il s'agirait d'opportunistes –, mais qui sont dotés de ressources et de savoir-faire concourant à ce que leurs actions « prennent » – une importante pratique militante « experte » notamment, fondée sur les différentiels trans-frontières et de systèmes de normes (Hamman 2008). On dépasse ainsi une vision parfois « victimisante » des inégalités, pour souligner que des évolutions des politiques publiques émergent par le biais de ces destinataires singuliers que sont les frontaliers. Ceux-ci développent des initiatives collectives afin de revendiquer la prise en compte de leur situation originale, en se fondant sur des usages singuliers

du droit, en particulier le droit communautaire, contre des lois nationales contraires – l'épisode de la CSG est un exemple.

Une telle perspective « incarnée » permet d'écarter les discours sur ce qui serait une « fin des frontières », dépassées par les réseaux, les mobilités accrues, la réduction des espaces-temps... et qu'attesterait la fin de postes de douane entre les pays membres de l'Union européenne, par exemple. Or, la globalisation et la mondialisation ont stimulé la territorialisation de l'espace, loin de la « fin des territoires » parfois pronostiquée (Badie 1995). Les frontières ne disparaissent pas de leur belle mort: dans l'exemple précédent, volontairement caricatural, il y a toujours des douaniers, mais les lieux changent: aéroports et pôles logistiques, etc., et se diffusent, l'ensemble du territoire national étant concerné. Les frontières se transforment, se spécialisent et/ou deviennent davantage transversales, évoluant vers plus de complexité que dans le modèle de l'État westphalien. C'est notamment le cas au niveau de l'Union européenne, où, par rapport aux frontières d'État qui cumulaient les fonctions, on voit apparaître des frontières « économiques » ou encore des frontières « monétaires », dont le périmètre peut être différent et fluctuant (non adhésion à l'Euro, etc.).

Ces dynamiques sont tout autant d'actualité à l'échelle urbaine: les énoncés se multiplient, donnant à penser que cette dernière n'a pas/plus de limites simples, lorsqu'on évoque des métropoles (Sassen 1999), ou, davantage encore, des « métapoles » (Ascher 1995) et une « ville globale » (Sassen 1996), sinon une « ville au loin » (Nancy 1999), entourée et pénétrée de « non-lieux », pour reprendre une expression de Marc Augé (1992). On est alors bien loin du temps où l'étendue du pouvoir était matérialisée par les murs d'enceinte de la ville. Mais la frontière ne se situe-t-elle pas alors en des lieux et sous des formes renouvelés? La question des médiations et des transactions ressort ainsi, dans la mesure où la frontière s'apparente à un entre-deux (la mise en

relation entre des univers, des cadres et des modes d'action et de pensée) et à un filtre, à la façon de la membrane dans la métaphore biologique, qui évoque, avec la peau et ses fonctions, une surface de séparation possédant sa propre complexité (Dagognet 1993). La problématique des productions et des affiliations identitaires affleure immédiatement: la frontière est à la fois ce qui distingue le soi et l'autre, l'*in-* et l'*out-group*, et ce qui assure la relation entre un dedans et un dehors, lesquels correspondent au demeurant à un processus d'intériorisation de ces catégories par les acteurs. Ceci explique qu'on a affaire à des réalités certes différentes entre les frontières d'un État et celles d'un quartier dans une ville, mais que les dynamiques de mise en visibilité ou d'invisibilisation méritent d'être pensées ensemble: la frontière peut être plus ou moins visible et produire pourtant des effets de réalité se comprenant par rapport à des constructions mentales de plus long terme.

Par exemple, la thématique de l'exclusion sociale et spatiale dans la ville a été largement questionnée, en particulier quant à la « politique de la ville » en France (Blanc 2006, 2007). De ce point de vue, la délimitation de « zones franches urbaines », destinées à mieux positionner des quartiers dits sensibles dans les villes et agglomérations concernées, a en fait souvent matérialisé plus encore des frontières intériorisées (Sélimanovski 2008). Les villes représentent des espaces de cristallisation du social, et celle-ci se joue en particulier dans la production (et les revendications) de mises en formes et en catégories d'enjeux et de territoires qui s'enchevêtrent autour d'espaces intermédiaires (Hamman 2009a). On le saisit, la frontière est un terme discursif, susceptible d'investissements cognitifs et de perceptions diverses – politiques, populaires et académiques – qui « se chevauchent toujours mais ne coïncident jamais »; précisément, ces divergences font partie intégrante des frontières (Anderson 1997, p. 15-17).

De la frontière à l'espace-frontière

Parler d'espace-frontière ne va pas de soi et correspond à une certaine posture de recherche, qui émerge après beaucoup d'autres séquences d'étude des frontières, aussi bien dans les recherches françaises qu'anglo-saxonnes.

Les lectures déterministes et la géopolitique « classique »

Aborder les frontières comme un construit social, objet de fétichisation au cours de l'histoire (Spyer 1998), conduit à revenir sur une dichotomie ancienne produite entre frontières naturelles et frontières artificielles : les premières font référence à des délimitations qui s'inscrivent dans une matérialité physique (l'eau et le fleuve, la terre et la montagne : la chaîne des Pyrénées entre la France et l'Espagne, etc.), les secondes à des accords politiques et des constructions humaines (un mur, un grillage, etc.). Mais les unes comme les autres sont le produit de conditions sociales et culturelles d'émergence : toute frontière est artificielle, celles qui correspondent à une coupure visible pouvant plus que d'autres faire l'objet d'un travail politique d'imposition de naturalité, d'objectivation par des énonciations de l'État (Nordman 1998, p. 11).

Anthony Giddens (1985, p. 119) a montré que différentes étapes viennent asseoir la production d'une frontière : la décision d'affectation du territoire sous une souveraineté, la délimitation de la frontière par un traité de droit international, sa démarcation matérielle, enfin son administration. Avant lui, Stephen Jones (1971) avait déjà marqué une avancée par rapport aux dyades classiques frontières naturelles/artificielles, en proposant une classification en fonction du degré d'imposition des frontières, qualifiées alors de naturelles, nationales, contractuelles, géométriques et politiques. S'il est fait état de frontières réifiées (les frontières dites naturelles), on se situe néanmoins dans une perspective constructiviste,

où le fait social est au fondement des divisions.

En particulier, les frontières ont été vues comme les limites « naturelles » des États par les « pères » de la géopolitique, en Allemagne. Dans sa *Politische Geographie* publiée en 1897³ et sous-titrée *Géographie des États, de la circulation et de la guerre*, Friedrich Ratzel développe sa conception de l'État comme « organisme enraciné » (*ein bodenständiger Organismus*), autour des trois notions de centre, d'extension et de limite. Ces limites sont constituées par les frontières, en tant que « vecteurs de la transformations de l'État, qu'elles manifestent l'expansion de celui-ci par l'établissement de nouvelles frontières englobant un plus large territoire, ou la déliquescence de celui-ci par leur retrait. Position, territoire et frontières constituent les trois composantes géographiques de l'État, dont les combinaisons variables vont établir la puissance » (Kleinschmager 1993, p. 13). Pour Ratzel, la frontière est par définition extensible, accompagnant les mouvements du peuple allemand ; comme la langue, le territoire est un élément constitutif de la nation (le *Raumsinn*), qui ne peut lui être enlevé (Van Dijk 1999, p. 21). La focale porte essentiellement sur la description des frontières et comment elles ont évolué dans l'histoire. Les « mauvaises » frontières étaient celles qui ne correspondaient pas aux cadres physiques (c'est-à-dire aux frontières « naturelles ») ou aux répartitions socioculturelles (la pratique partagée de la langue allemande, etc.), avec les travers de l'expansionnisme en Europe que l'on sait.

Les lectures fonctionnalistes des frontières

Dans une tradition anglo-saxonne, en particulier après la Deuxième Guerre mondiale et le discrédit de la géopolitique allemande, les études portent davantage sur les fonctions des frontières. Elles sont lues comme des marqueurs de souveraineté des États – en témoignent les travaux de l'Américain Richard Hartshorne (1939) ou de l'Australien Victor Prescott (1977). À cela s'ajoute une pers-

pective davantage économique, dans laquelle les frontières sont appréhendées comme des barrières au fonctionnement du marché (y compris avant l'établissement des Communautés Européennes et la problématique de la libre-circulation). Plusieurs auteurs allemands tels August Lösch (1940) et Herbert Giersch (Tumlir 1983), et, plus récemment, le Néerlandais Peter Nijkamp (2003) ont qualifié l'impact des frontières comme produisant des *discontinuités* dans les processus posés comme « normaux » de la circulation et des échanges de personnes, de marchandises, de l'information ou des connaissances. Les barrières relevées tiennent à la fois de la distance physique et des différences administratives et politiques. Suivant cette vision, les régions frontalières sont considérées comme des territoires périphériques et passifs. En témoignent la métaphore des « déserts » et le diptyque entre les notions de « cœur », désignant le centre économique et politique d'un pays, et de « périphérie », quant aux territoires frontaliers. La place accordée au développement des espaces frontaliers se limite à la vérification des impacts négatifs des frontières. Suivant ce modèle, les emprises du centre s'exercent à la fois sur le plan juridique (l'édiction des lois nationales), politique (la mise en œuvre des politiques publiques nationales), économique (notamment par rapport aux déterminants susceptibles de peser sur l'implantation des entreprises) et culturel (la langue) : la frontière désigne une limite par rapport à un extérieur, mais pas un territoire reconnu comme particulier (Rokkan & Urwin 1982, 1983).

Analyser les coopérations transfrontalières

L'intégration économique et politique des Communautés Européennes puis de l'Union a impulsé un développement accru des coopérations transfrontalières, à la fois transfrontalières, dans un cadre de relative proximité et de continuité territoriale, et transnationales, de façon plus large. Parmi les études de ces processus, on repère un

balancement entre des approches plutôt « pragmatiques » ou « critiques ».

Les approches pragmatiques

Différents travaux ont d'abord pour objet de comprendre quand et dans quelles conditions les coopérations transfrontalières sont possibles, en les présentant comme des stratégies de développement porteuses pour les espaces frontaliers en Europe. L'impact des frontières est mis en corrélation avec les différences socio-économiques, politiques et administratives entre des espaces voisins pour l'établissement d'une coopération.

Une première filiation s'axe sur l'importance des relations économiques transfrontalières par rapport au facteur (géo)politique (Sparke 1998). Remigio Ratti se base sur une typologie ternaire des frontières : les frontières-barrières, les frontières-filtres et les frontières ouvertes. Pour lui, lorsque les régions sont isolées par la frontière-barrière, les disparités persistent ; c'est seulement dans le cas de frontières ouvertes que se forment des économies transfrontalières. De ce point de vue, Ratti montre que les régions frontalières dans l'Union européenne ne peuvent plus être vues comme des zones de protection et de fermeture ; elles sont devenues des espaces de contact, ce qu'il qualifie d'« espaces actifs » et de « laboratoires d'intégration », en analysant les choix stratégiques des acteurs économiques, pour noter que les réseaux coopératifs représentent une meilleure stratégie afin de surmonter les obstacles. En même temps, il pointe le rôle important joué par l'existence d'« espaces de soutiens », renvoyant aux institutions publiques, à commencer par les collectivités territoriales, et donc à la place de l'action publique (Ratti 1995 ; van Geenhuizen & Ratti 2001). De façon proche, d'après Suarez-Villa, Giaoutzi et Stratigea (2008), la formation de relations économiques par-delà la frontière peut aboutir à une économie plus efficace et dynamique, où l'ambiguïté et la complexité, qui existent toujours autour d'une frontière, sont réduites, et la communication et la diffusion de l'information deviennent

plus importantes. De la même manière, la coopération transfrontalière est lue comme un outil adapté pour éviter la duplication des services et de l'infrastructure (le cas de Euro-Aéroport Bâle-Mulhouse-Fribourg est significatif dans cet esprit). Ricardo Cappellin et Peter W.J. Batey (1993) soulignent également qu'au travers de la coopération transfrontalière, des espaces voisins peuvent devenir plus compétitifs dans le contexte de la mondialisation en utilisant leur capacité commune accrue de négociation.

À côté de ces regards économiques, d'autres études questionnent le rôle de l'Union européenne dans le développement de la coopération transfrontalière à travers l'établissement des Eurorégions, à partir de l'initiative communautaire INTERREG lancée en 1990 (pour les frontières intérieures) et « l'instrument du bon voisinage » (pour les frontières extérieures, INTERREG et TACIS). Markus Perkmann (1997, 2003) a essayé de comprendre l'importance des régions transfrontalières en Europe, en les classifiant selon l'intensité des coopérations. Il définit la coopération transfrontalière comme la collaboration, plus ou moins institutionnalisée, entre les autorités locales et régionales par-delà la frontière nationale. Perkmann a ainsi établi qu'en 2003, sur les 73 régions transfrontalières qu'il recense en Europe, seules 30 pouvaient être qualifiées de régions d'intense coopération. Il montre que la coopération est plus forte lorsque les autorités locales, et non pas régionales, s'engagent dans des coopérations, sachant que plus de 85 % des cas « positifs » renvoient à des territoires dans lesquels sont impliquées des régions allemandes, qui seraient motrices. Perkmann a aussi relevé des effets d'aubaine liés à la captation des subsides communautaires, en particulier s'agissant d'initiatives situées autour des frontières avec les nouveaux membres et les pays voisins de l'Union européenne.

Un troisième groupe d'analyses s'attache à des tentatives de comparaisons entre la coopération transfrontalière pratiquée en Europe et les initiatives développées sur d'autres continents. Selon James Wesley Scott (2006), si,

en Europe, la coopération transfrontalière est organisée essentiellement par des institutions et par les décideurs politiques, entre les États-Unis et le Mexique, elle concerne surtout l'interdépendance économique entre les régions frontalières, les acteurs commerciaux et les ONG. Ces contrastes entre l'Europe et l'Amérique du Nord ont été confirmés par Joachim Blatter (2004), qui distingue, en relisant les propositions de Manuel Castells, ce qu'il appelle les « espaces de circulation » (des personnes, des marchandises...) en Amérique du Nord et les « espaces des lieux » en Europe, correspondant à une territorialisation – processus dans lequel prennent place des espaces-frontières, avec une dimension politique, institutionnelle et des identifications communes.

Enfin, des chercheurs allemands, tels Renate Mayntz (1993), Liesbet Hooghe (1996) et Fritz Scharpf (1998) étudient la coopération transfrontalière comme un exemple de « gouvernance multi-niveaux » (en analogie avec l'organisation fédérale prévalant dans ce pays), où la position centrale des États serait contestée par la montée en puissance des acteurs locaux et régionaux, qui sont de plus en plus engagés dans les « relations internationales », traditionnellement domaine réservé du niveau national. Dans ce cadre, la coopération transfrontalière n'a longtemps pas fait l'objet d'analyses dédiées, alors même qu'un certain nombre d'acteurs régionaux et locaux parlent de « diplomatie de proximité » pour définir ces relations (Henrikson 2000), désignant « une politique valorisante, développée à un niveau européen accessible, grâce à l'utilisation de ressources restreintes et asymétriques » (Dupeyron 2008, p. 4).

Les approches critiques

Un deuxième mode d'entrée s'intéresse davantage aux perceptions, aux identités et aux comportements des acteurs engagés dans les processus de coopération transfrontalière. En ce sens, Eiki Berg et Henk Van Houtum (2003) soulignent que la frontière n'est pas qu'une barrière physique, mais aussi affective et mentale. Dans le com-

portement des entreprises autour de la frontière entre les Pays-Bas et la Belgique, ils pointent le rôle de la « distance mentale », qui pousse les investisseurs à s'orienter vers les espaces proches du centre d'un pays, quand bien même il serait plus intéressant de se localiser à proximité de la frontière.

Comme l'ont remarqué Anssi Paasi (2002) et Anke Strüver (2005), les frontières sont les produits des interactions, dans nos récits quotidiens, des processus de représentation de Soi et de l'Autre : elles perpétuent nos perceptions et nos identités. Cette pluralité des réalités et des signifiants explique la co-existence de plusieurs approches dans la littérature. D'abord, un certain nombre de travaux interrogent les frontières en tant que territoires dotés de dynamiques anthropologiques propres ; ils reconnaissent l'importance de la matérialité des espaces-frontières et de l'enjeu de ce qui se passe dans ces cadres intermédiaires (O'Dowd & Wilson 1996).

Un second pôle analyse le « néo-régionalisme », abordant la coopération transfrontalière comme la conséquence du poids croissant des collectivités infra-nationales dans les régulations multi-niveaux en Europe (Keating 1998). Il est question d'un « nouveau régionalisme » qui met en avant les capacités accrues des régions dans les domaines de la création, de l'enseignement et de l'innovation (Storper 1997), mais aussi d'une place en pointe en matière de participation démocratique et de citoyenneté active (Amin 1999). Ces hypothèses peuvent être discutées, mais le paradigme s'est diffusé durant la deuxième moitié des années 1990 en Europe et au-delà, aussi bien dans les milieux académiques que parmi les décideurs politiques et les praticiens et techniciens (Keating 1998).

Deux moments se dégagent dans ces travaux néo-régionalistes : ils correspondent successivement à une perspective promouvant la montée en force des régions face aux États, considérés en déclin, puis davantage, au début de la décennie 2000, comme la forme d'une nouvelle « sélectivité spatiale » de l'État (MacLeod 2001). Dans le premier cas, les régions sont

caractérisées comme les espaces de construction pertinents dans le cadre d'un monde en interconnexion renforcée et en situation de globalisation économique (Storper 1997). En ce sens, certains n'étaient pas loin de présenter les régions comme l'échelon concurrençant la primauté de l'État-nation (Ohmae 1995). Des propositions théoriques émergent en réaction, qui, sans remettre en cause radicalement le néo-régionalisme, vont positionner différemment le curseur, pour s'intéresser davantage aux changements de configurations territoriales de l'État, en étant attentives aux asymétries des relations de pouvoir dans la production des régions et des espaces urbains (MacLeod 2001, p. 1146 ; Brenner 2004).

D'autres controverses s'en sont suivies sur la conceptualisation des processus de construction des espaces régionaux. En particulier, Martin Jones et Gordon MacLeod distinguent la production d'« espaces régionaux » (*regional spaces*) et d'« espaces de régionalisme » (*spaces of regionalism*). La première occurrence renvoie à des modes de différenciation régionale liés à des processus économiques, la deuxième à des processus de mobilisation politique autour d'enjeux comme l'identité culturelle et la citoyenneté. Les auteurs ont montré que la production des espaces régionaux nécessite de combiner spatialement ces dimensions économique et politique, tout en incluant une dimension culturelle (Jones & MacLeod 2004, p. 448).

Un troisième groupe de chercheurs rassemble des spécialistes en relations internationales, issus d'une tradition anglo-saxonne et, en général, américaine. Ils se sont intéressés dans un premier temps à la manière dont les États fédérés des États-Unis et du Canada investissaient la scène internationale depuis la fin de la décennie 1970, par-delà le niveau fédéral donc (Duchacek 1986), puis ont progressivement porté leur attention à l'endroit des entités régionales d'États unitaires (Hocking 1997). Ceci permet de ne pas réifier trop vite la variable État dans les relations multi-nivelées et d'être attentif à la diversité des situations étatiques en présence (États fédéraux,

unitaires, formes intermédiaires...), qui interagissent dans les modes de coopération transfrontalière. Dans le cas du Rhin supérieur, les réformes de décentralisation de 1982-1983 en France ont ouvert la voie à un nouveau moment de la coopération dans les années 1980, par rapport à la décennie précédente (marquée par l'intergouvernementalisme), celui d'une « association de coopération entre régions ». Ce processus *a priori* franco-français a eu un impact sur l'ensemble des acteurs régionaux français, allemands et suisses parties prenantes aux formules de partenariats transfrontaliers du « pays des trois frontières » (Wassenberg 2007, p. 155 *sq.*).

De la consistance des frontières

Au terme de ce (rapide) parcours, comment définir la frontière dans sa consistance ? Daniel Nordman y voit « une différence, une dissemblance, une disparité dans l'espace » (1998, p. 18). Sur le temps long, le cas français est représentatif de tout un travail de production et d'inculcation d'une frontière-ligne associée à l'État et à la nation, au sens où le projet régalien de construction de l'État est passé par la stabilisation de l'hexagone, et s'est prolongé, quel que soit le régime, jusqu'aux emblématiques cartes de France scolaires. C'est pourquoi étudier les frontières, c'est approcher la question du territoire « par les bords » et non par le centre (Minghi 1999, p. 15).

Corrélativement, la frontière ne revêt pas la même signification pour une population nomade ou sédentaire. Dans la première situation, elle renvoie aux routes empruntées et leurs délimitations, donc à un ensemble de lignes, tandis que dans la deuxième il s'agit d'espaces où l'on vient s'installer, et dont la frontière sera la bordure (Hassner 2002, p. 38). De plus, cette seconde acception est l'objet d'usages différents (Prescott 1987), que traduit la dualité des termes en langue anglaise – *frontier* et *boundary* – ou allemande – *Grenzraum* et *Grenznlinie*. Dans le premier cas, la frontière est vue comme une zone, un espace, une « limite temporaire d'un système

spatial en expansion» (Brunet *et al.* 1993); dans le second, comme une ligne (Rumley & Minghi 1999). La perspective a souvent été évolutionniste: nous serions passés, entre le Haut Moyen Âge et la Renaissance, de la frontière-zone à la frontière-ligne. La deuxième correspondrait à la consécration de l'État, défini dans sa souveraineté à partir de ses frontières, tandis que la première renverrait à des sociétés non-stabilisées – le Far West, ou les importants défrichements de forêts en France entre les X^e et XIII^e siècles, par exemple. Lucien Febvre (1962) a souligné que la frontière renvoie progressivement à une limite stable dès la sortie de la féodalité, qui correspond justement à l'apparition de l'État moderne. Un même phénomène s'inverse durant la deuxième moitié du XX^e siècle, dans le cadre des dynamiques de construction européenne, où il s'agit d'extraire des territoires nationaux un espace européen. Mais, là encore, les choses ne sont pas monolithiques: la fabrique d'un espace européen est loin de correspondre à une simple déconstruction des territoires nationaux ou à une disparition des frontières étatiques, même s'il y a une part de brouillage.

Il en va à chaque fois d'une dialectique entre la mobilité et l'ancrage, renvoyant au « désencastrement du temps et de l'espace » dont parle Anthony Giddens (1987) comme caractéristique de la modernité. La possibilité d'inscriptions socio-spatiales multiples ressort, ou un réaménagement des modes d'inscription dans des lieux. On retrouve ainsi un couple de tension entre proximité spatiale et distance sociale, en écho aux pistes ouvertes par Norbert Elias. Ce dernier s'est fondé sur une étude de John Scotson sur la communauté de Winston Parva, en Angleterre, menée à la fin des années 1950 - début des années 1960, pour expliquer les mécanismes d'exclusion entre les habitants « historiques » de cette communauté, qu'Elias nomme les « villageois », et ceux qui se sont installés suite à la réalisation d'un lotissement, alors même que ces derniers n'ont pas un profil sociographique très éloigné des premiers: ce sont des Anglais et des ouvriers, comme la

plupart des résidents de longue date du quartier. Il pointe alors un « racisme sans race » et une « exclusion sans fracture économique », qui ne peuvent se comprendre qu'en rapport aux processus territorialisés de construction d'une cohésion sociale « villageoise », laquelle met à distance le voisin dans la proximité (Élias 2001, p. 14-19).

Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire ont ensuite montré, dans le cas des grands ensembles, que « la signification de l'habitat et des proximités spatiales qu'il impose est fonction de la trajectoire sur laquelle il s'inscrit pour chaque groupe » (1970, p. 12). En cela, posant que le social est irréductible au spatial, la définition de Henri Lefebvre, pour lequel l'espace est « la projection au sol des rapports sociaux », est toujours d'actualité. Certes, cette définition est réductrice, dans la mesure où les relations entre espaces et sociétés sont beaucoup plus dialectiques ou circulaires. Mais elle a l'intérêt de s'opposer à l'idée selon laquelle l'urbanisme ou la planification influencerait directement la société en maîtrisant les formes spatiales pour favoriser tel ou tel comportement social – à l'instar de la thèse de Le Corbusier, pour lequel si on aménage bien l'espace résidentiel il y aura une société cohésive. Le social prime sur le spatial, sans nier son influence (Lefebvre 1968; *Espaces et sociétés* 2001).

Dès lors, la frontière, vue comme espace-frontière, s'analyse en tant qu'une interface, investie par les acteurs, vécue comme une contrainte et une opportunité à la fois. Les questions économiques et sociales, environnementales, sinon (inter) culturelles, les univers professionnels et le rapport au politique se combinent pour distendre et modifier l'espace et les frontières (Hamman 2009a).

Dynamiques des espaces-frontières

La conceptualisation en termes d'espace-frontière tient compte de la matérialité de l'espace, tout en se plaçant dans une dialectique du spatial et du social, où la question des usa-

ges apparaît de première importance. Ces dynamiques, cognitives mais aussi bien réelles, n'affectent pas mécaniquement ni similairement les univers d'origine. Mais elles ouvrent un champ des possibles dans et à travers la matérialité des espaces de rencontre, qui sont en même temps des espaces de conflits, car on part de traditions, de visions du social et de l'économie, qui divergent, tout en interagissant. Ceci implique une certaine reconnaissance mutuelle des acteurs en présence, qui ne gomme pas le conflit et les tensions, mais amène une prise en compte de l'Autre – fût-ce par la mise à distance dans la proximité, ce qui constitue une définition souvent avancée de l'effet-frontière.

À ce titre, l'espace-frontière se définit par une double dynamique:

- interne, correspondant aux propriétés d'intermondes: par une distinction des cadres, motifs et ressources d'action par rapport à un certain nombre de « routines » des mondes sociaux davantage institués, on dépasse un point de départ initial (et ses contradictions). Ceci peut se réaliser *via* des pratiques expérimentales. De tels processus débouchent sur des compromis pratiques susceptibles de porter une part d'innovation, donnée à voir ensuite de façon plus large, comme exemplaire (se réclamer d'un « laboratoire » de l'Europe au quotidien...) ou, au contraire, tue, sous la forme de transactions demeurant tacites dans le cadre de coalitions de pouvoir locales.

- et externe, lorsque des chaînes d'acteurs viennent induire des transformations (même limitées) dans différents univers d'origine. Par exemple, d'anciens syndicalistes français devenus militants associatifs frontaliers lorsqu'ils sont partis exercer un emploi dans un pays voisin, sans être soutenus par leur organisation sur les problématiques sociales qui se sont posées à eux, peuvent réintégrer la sphère syndicale, moyennant des alliances entre centrales du pays de résidence et de travail (entre syndicats chrétiens-sociaux, par exemple) ou, plus souvent, s'y engager à nouveau, cette fois dans le pays d'emploi, et

même y devenir des « spécialistes » du transfrontalier (Hamman 2009b).

Il est alors clairement question d'usages car, dans ces espaces-frontières, des transactions peuvent prendre l'aspect de la réussite (un accord, vu de l'extérieur, ou du moins l'absence de marques de conflit ouvert), mais en fait ne pas (ou peu) fonctionner si un principe de légitimité extérieur unique est imposé par l'un des groupes en présence. Cela a été le cas du droit communautaire quant au règlement de questions sociales transfrontalières après le succès du recours d'associatifs contre l'État français dans l'épisode de la CSG. Les syndicats, jusque-là pour le moins partagés, se sont tous félicités de cette issue et ont affirmé *ex post* leur soutien de toujours. Pour autant, les modes d'appel au droit, et la façon de s'en réclamer, divergent par la suite entre les deux types d'organisation, car d'autres motifs à agir sont toujours clivés : défense du salarié en général/défense d'un statut spécifique de frontalier, etc.

On retrouve une dimension parfois insuffisamment mentionnée de l'analyse de la frontière chez Georg Simmel : en 1908, dans *Soziologie*, celui-ci aborde les rapports des sociétés avec leur milieu, en avançant le fait que la société accorde une importance davantage symbolique que physique au territoire. En cela, il voit dans la frontière non pas un fait géographique avec des conséquences sociales, mais un fait social emportant des conséquences géographiques. Autrement dit, c'est à travers la construction de l'espace de la société que nous pouvons analyser des phénomènes sociaux, y compris l'importance symbolique accordée au territoire. On a là une analyse socio-spatiale autant que socio-culturelle : Simmel (1979, p. 59) définit la « forme sociologique » de l'étranger comme un assemblage de l'errance et du mouvement avec la fixité et l'inscription spatiale. La production de cette relation spécifique et formelle à l'étranger coïncide avec une dynamique combinant des rapports à la distance et à la proximité, tels que décrits dans le fonctionnement des espaces-frontières.

En somme, les perspectives tracées invitent à réfléchir aux conséquences

de la multiple appartenance des acteurs sociaux qui sont, *via* des espaces-frontières, à la fois ici et dans des ailleurs : la situation dans laquelle ils sont partie prenante ne correspond pas à une réalité unique. Aussi les identifications ne peuvent-elles tenir en un même espace-plan. Et ce peut-être en raison de processus d'hybridation qui sont toujours en train de se faire, des liens de se nouer, d'autres de se défaire, en des espaces interstitiels au sein desquels des transactions trouvent place, en des séquences variables dont les produits sont eux-aussi forcément provisoires.

Bibliographie

- Amin Ash (1999), An Institutional Perspective on Regional Economic Development, *International Journal of Urban and Regional Research*, 23, p. 365-378.
- Anderson James, O'Dowd Liam, Wilson Thomas M. (2002), Why Study Borders Now?, *Regional & Federal Studies*, 12 (4), p. 1-12.
- Anderson Malcolm (1997), Les frontières : un débat contemporain, *Cultures et conflits*, 26-27, p. 15-34.
- Arbaret-Schulz Christiane (2002), Les villes européennes, attracteurs étranges de formes frontalières nouvelles, in : Bernard Reitel et al. (dir.), *Villes et frontières*, Paris, Economica-Anthropos, p. 213-229.
- Ascher François (1995), *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob.
- Augé Marc (1992), *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil.
- Bach Daniel, Leresche Jean-Philippe (1995), Frontières et espaces transfrontaliers, à nouveaux espaces, nouvelles segmentations, *Revue internationale de politique comparée*, 2 (3).
- Badie Bertrand (1995), *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard.
- Berg Eiki, Van Houtum Henk (eds) (2003), *Mapping Borders Between Territories, Discourses and Practices*, Aldershot, Ashgate Publishers.
- Blanc Maurice (2006), Politique de la ville et *Soziale Stadt* : une comparaison franco-allemande, *Pensée plurielle*, 12, p. 45-51.
- (2007), La « politique de la ville » : une « exception française »?, *Espaces et sociétés*, 128-129, p. 71-86.
- Blatter Joachim (2004), From « spaces of place » to « spaces of flows »? Territorial and functional governance in cross-border regions in Europe and North America, *International Journal of Urban and Regional Research*, 28 (3), p. 530-548.
- Brenner Neil (2004), *New State Spaces – Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, Oxford, Oxford University Press.
- Brunet Roger et al. (1993), *Les mots de la géographie*, Paris, La Documentation française.
- Cappelin Ricardo, Batey Peter W.J. (eds) (1993), *Regional Networks, Border Regions and European Integration*, London, Pion.
- Chamboredon Jean-Claude, Lemaire Madeleine (1970), Proximité spatiale, distance sociale : les grands ensembles et leur peuplement, *Revue française de sociologie*, 11 (1), p. 3-33.
- Cultures et conflits* (2009a), dossier Frontières et logiques de passage. L'ordinaire des transgressions, 72.
- (2009b), dossier Frontières, marquages et disputes, 73.
- Dagognet François (1993), *La peau découverte*, Paris, Synthélabo.
- Deleuze Gilles, Guattari Félix (1980), *Mille plateaux*, Paris, Minuit.
- Duchacek Ivo D. (1986), *The Territorial Dimension of Politics. Within, Among, and Across Nations*, Boulder, Westview Press.
- Dupeyron Bruno (2008), *L'Europe au défi de ses régions transfrontalières. Expériences rhénane et pyrénéenne*, Berne, Peter Lang.
- Élias Norbert (2001), *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard (trad. fr.).
- Espaces et sociétés* (2001), dossier 30 ans : anciens débats, nouvelles questions, 101-102.
- Febvre Lucien (1962), *Pour une histoire à part entière*, Paris, SEVPEN.
- Giddens Anthony (1985), *A Contemporary Critique of Historical Nationalism. The Nation-State and Violence*, Cambridge, Polity Press.
- (1987), *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, PUF (1^{re} éd., 1984).
- Hamman Philippe (2006), *Les travailleurs frontaliers en Europe : mobilités et mobilisations transnationales*, Paris, L'Harmattan.
- (2008), Legal Expertise and Cross-border Workers' Rights: Action Group Skills facing European Integration, *International Journal of Urban and Regional Research*, 32 (4), p. 860-881.
- (2009a), *Éléments pour une sociologie des espaces-frontières*, dossier d'habilitation à diriger des recherches en sociologie, Université de Metz, 3 vol.
- (2009b), Les organisations professionnelles au défi du travail transfrontalier entre France et Allemagne : interculturalité et transactions sociales, *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, 41 (3), p. 435-455.
- Hartshorne Richard (1939), *The Nature of Geography*, Lancaster, Penn., Association of American Geographers.
- Hassner Pierre (2002), Fixed Border or Moving Borderlands? A New Type of Border for a New Type of Entity, in : J. Zielonka (ed.), *Europe Unbound. Enlarging and Reshaping the Boundaries of the European Union*, London, Routledge.
- Henrikson Alan K. (2000), Facing Across Borders: The Diplomacy of Bon Voisinage, *International Political Science Review*, 21, p. 121-147.

- Hocking Brian (1997), Regionalism: an International Relations Perspective, in: M. Keating, J. Loughlin (eds.), *The Political Economy of Regionalism*, London, Frank Cass.
- Hooghe Liesbet (1996), *Cohesion Policy and European Integration: Building Multi-Level Governance*, Oxford, Oxford University Press.
- Jacquot Sophie, Woll Cornélia (dir.) (2004), *Les usages de l'Europe. Acteurs et transformations européennes*, Paris, L'Harmattan.
- Jones Martin, MacLeod Gordon (2004), Regional Spaces, Spaces of regionalism: Territory, Insurgent Politics, and the English Question, *Transactions of the Institute of British Geographers*, 29, p. 433-452.
- Jones Stephen (1971), *Boundary-Making. A Handbook for Statesmen, Treaty Editors and Boundary Commissioners*, Washington D.C., Carnegie Endowment for International Peace, Johnson Reprint Corporation.
- Keating Michael (1998), *The New Regionalism in Western Europe. Territorial Restructuring and Political Change*, London, Edward Elgar.
- Kleinschmager Richard (1993), *Éléments de géographie politique*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.
- Lefebvre Henri (1968), *Le Droit à la ville*, Paris, Anthropos.
- Lösch August (1940), *The Economics of Location*, Jena, Fischer.
- MacLeod Gordon (2001), Beyond Soft Institutionalism: Accumulation, regulation, and their Geographical Fixes, *Environment and Planning A*, 33, p. 1145-1167.
- Marié Michel *et al.* (1977), *Situations migratoires. La fonction-miroir*, Paris, Galilée.
- Mayntz Renate (1993), Confronting Failures and the Problem of Governability: Some Comments on a Theoretical Paradigm, in: Jan Kooiman (ed.), *Modern Governance*, London, Sage.
- Minghi Julian (1999), From Conflict to Harmony in Border Landscapes, in: D. Rumley, J. Minghi (eds.), *The Geography of Border Landscapes*, London, Routledge.
- Nancy Jean-Luc (1999), *La Ville au loin*, Paris, Mille et une nuits.
- Nijkamp Peter, Traistaru Iulia, Resmini Laura (eds) (2003), *The Emerging Economic Geography in EU Accession Countries*, Aldershot, Ashgate.
- Nordman Daniel (1998), *Frontières de France. De l'espace au territoire. XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Gallimard.
- O'Dowd Liam, Wilson Thomas M. (eds) (1996), *Borders, Nations and States*, Aldershot, Avebury.
- Ohmae Kenichi (1995), *The End of the Nation State: the Rise of Regional Economies*, London, Harper Collins.
- Paasi Anssi (2002), Regional transformation in the European context: notes on regions, boundaries and identity, *Space and Polity*, 6(2), p. 197-201.
- Payet Jean-Paul, Giuliani Frédérique, Laforge Denis (dir.) (2008), *La voix des acteurs faibles: de l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Perkmann Markus (1997), *Cross-border cooperation, Euroregions and the governance of cross-border economies*, Lancaster, Lancaster University.
- (2003), Cross-border Regions in Europe: Significance and Drivers of Regional Cross-Border Co-Operation, *European Urban and Regional Studies*, 10(2), p. 153-171.
- Prescott John (1987), *Political Frontiers and Boundaries*, London, Unwin.
- Prescott Victor (1977), *Frontiers of Asia and Southeast Asia*, Melbourne, Melbourne University Press.
- Ratti Remigio (1995), Stratégies de dépassement des "effets-frontières": théories et cas pratiques, in: J.-Ph. Leresche, R. Lévy (dir.), *La Suisse et la coopération transfrontalière: repli ou repositionnement?*, Zurich, Seismo.
- Ratzel Friedrich (1988), *Géographie politique*, Paris, Économica (trad. fr., original 1897).
- Reitel Bernard, Zander Patricia, Piermay Jean-Luc, Renard Jean-Pierre (dir.) (2002), *Villes et frontières*, Paris, Économica-Anthropos.
- Rokkan Stein, Urwin D.W. (1982), Introduction: Centres and Peripheries in Western Europe, in: S. Rokkan, D.W. Urwin (eds.), *The Politics of Territorial Identity*, London, Sage.
- (1983), *Economy, Territory, Identity. Politics of Western European Periphery*, London, Sage.
- Rumley Dennis, Minghi Julian (1999), *The Geography of Border Landscapes*, London, Routledge.
- Sassen Saskia (1996), *La ville globale. New York, Londres, Tokyo*, Paris, Descartes et Cie.
- (1999), La métropole, site stratégique et nouvelle frontière, *Cultures et Conflits*, 33-34, p. 123-140.
- Scharpf Fritz (1998), *Governing in Europe: Effective and Democratic?*, Oxford, Oxford University Press.
- Scott James Wesley (ed.) (2006), *EU Enlargement, Region Building and Shifting Borders of Inclusion and Exclusion*, Aldershot, Ashgate.
- Selimanovski Catherine (2008), *La frontière de la pauvreté*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Simmel Georg (1979), Digression sur l'étranger, in: Yves Grafmeyer, Isaac Joseph, *L'École de Chicago*, Paris, Éditions du Champ urbain, p. 53-77 (original, 1908).
- (1999), *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF (1^{re} éd., 1908).
- Sparke Matthew (1998), From geopolitics to geoeconomics: transnational State effects in the borderlands, *Geopolitics*, 3(2), p. 62-98.
- Spyer Patricia (1998), *Border Fetishisms: Material Objects in Unstable Spaces*, New York, Routledge.
- Storper Michael (1997), *The Regional World: Territorial Development in a Global Economy*, New York, Guildford Press.
- Strüver Anke (2005), *Stories of the "Boring Border": The Dutch-German Borderscape in People's Minds*, Münster, Lit-Verlag.
- Suarez-Villa Luis, Giaoutzi Maria, Stratigea Anastasia (2008), Territorial and border barriers in information and communication networks: a conceptual exploration, *Journal of Economic and Social Geography*, 83(2), p. 93-104.
- Tumlir Jan (1983), Strong and weak elements in the concept of European integration, in: Fritz Machlup, Gerhard Fels, Hubertus Müller Groeling (eds.), *Reflections on a troubled world economy: essays in honour of Herbert Giersch*, London, Macmillan.
- Van Dijk Henk (1999), State Borders in Geography and History, in: H. Knippenberg, J. Markuse (eds.), *Nationalising and Denationalising European Border Regions. 1800-2000*, Amsterdam, Kluwer Academic Publishers.
- Van Geenhuizen Marina, Ratti Remigio (eds) (2001), *Gaining Advantage from Open Borders: an active space approach to regional development*, Aldershot, Ashgate.
- Wassenberg Birte (2007), *Vers une eurorégion? La coopération transfrontalière franco-germano-suisse dans l'espace du Rhin supérieur de 1975 à 2000*, Bruxelles, PIE – Peter Lang.

Notes

1. « Borders are constitutive of what they contain; pivotal to mismatches and contradictions between different states; and pivotal also to our contradictory world system » (Anderson *et al.* 2002).
2. Hamman 2006; statistiques des services européens de l'emploi EURES, de l'INSEE Lorraine et Alsace et de la Conférence du Rhin supérieur.
3. Traduite en français en 1988 sous le titre *Géographie politique*.



Borne frontière n° 251 entre la Norvège et la Suède. Photo: Winand Klar.